

Exigences contraignantes concernant la fourniture/commande de matériaux de base :

- Un **certificat de réception 3.1 ou 3.2** conforme à la norme EN 10204 est toujours requis. Une référence aux conditions techniques de livraison (cf. tableaux page 2) DOIT figurer sur le certificat. Les exigences suivantes sont imposées pour :
 - **Les certificats de qualité ou les attestations** établis par les négociants en métaux ou les revendeurs eux-mêmes ne seront **PAS** acceptés.
 - **Désignations commerciales** : les matériaux de base appelés par une désignation commerciale doivent être fournis avec **un certificat de réception 3.1 ou 3.2 selon EN10204**. Il n'est pas nécessaire de faire référence aux conditions générales techniques de livraison car elles ne s'appliquent pas ici. Seuls les produits suivants sont approuvés par INFRABEL :
 - Tôle Creusabro
 - Tôle Hardox
 - **Tôles rechargées** : les matériaux de base qui ont été rechargés par le fabricant doivent être fournis avec le certificat de réception original 3.1 ou 3.2 selon EN10204 de la plaque de base mentionnant les normes de produit applicables repris ci-dessus.
 - **Arc stud welding (procédé 783 cfr. EN ISO 4063)** : boulons pour ce procédé doivent être fournis avec **un certificat de réception 3.1 selon EN10204**.
 - **Exception : pour les anneaux de levage à souder**, une analyse chimique effectuée sur le lot livré doit être fournie. Attention qu'un lot livré doit provenir exclusivement de la même coulée. Un certificat 3.1 conforme à la norme EN 10204 n'est pas obligatoire pour ce type d'anneaux de levage à souder.
- Les certificats de réception seront remis à INFRABEL **au plus tard un jour ouvrable suivant la date de livraison** des produits sur : 5142wsb.Purchase.Plant.Schaarbeek@infrabel.be.
IMPORTANT : Il doit toujours y avoir une référence séparée à "EN15085" suivie du numéro de PO dans l'objet de l'e-mail.
- Pour les aciers au carbone (p. ex. S355J0, S355MC, etc.), sauf pour les métaux de base selon EN ISO 683-7 et les produits avec désignations commerciales (voyez supra), **la valeur de résistance à la flexion par choc doit toujours être mentionnée sur le certificat de réception**. INFRABEL n'accepte que les matériaux ayant une valeur de résistance à la flexion par choc d'**au minimum 80J à maximum -20°C**.
- **Le carbone équivalent (CEV) doit être < 0,43**. Cette exigence est applicable pour tous les aciers au carbone et concerne donc également les qualités MC conformes EN 10149 (p. ex. S355MC).
- Différentes qualités de matériaux (p. ex. : S355MC et S355J2) ne sont de préférence pas livrées dans un même chargement/camion. Si c'est cependant le cas, **chaque article doit être marqué sans ambiguïté** avec une référence au PO et à l'article. Si ce n'est pas le cas, INFRABEL se réserve le droit de refuser le chargement (ou la partie du chargement en question).
- En cas de livraison mixte d'acier et d'acier inoxydable/aluminium, **l'acier inoxydable/ aluminium doivent être emballés complètement séparément** (p. ex. dans du plastique).
- Les pièces endommagées ou présentant des traces de rouille seront refusées par INFRABEL.

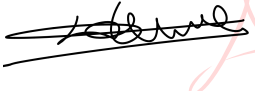
- Les matériaux de base livrés doivent satisfaire à l'une des normes produits/ conditions techniques de livraison suivantes :

ACIER AU CARBONE			
Produits	Conditions techniques de livraison	Dimensions	Tolérances
Profilés H	EN 10025-1 EN 10025-2; EN 10025-3; EN 10025-4; EN 10025-5; EN 10025-6	EN 10365	EN 10034
Profilés IPN			EN 10024
Profilés U			EN 10279
Equerres à ailes (in)égales		EN 10056-1	EN 10056-2
Profilés T		EN 10055	
Tôles, bandes et tôles épaisses		EN 10029; EN 10051	
Aciers à haute limite d'élasticité pour formage à froid	EN 10149-1 à EN 10149-3	EN 10029; EN 10048; EN 10051	
Produits creux finis à chaud	EN 10210-1	EN 10210-2	
Produits creux formés à froid	EN 10219-1	EN 10219-2	
Barres massives et ronds	EN ISO 683-7	EN 10278 – h9	
Rem.1: Les désignations des aciers par nom et par numéro sont données respectivement dans les normes EN 10027-1 et -2.			
Rem.2: S235, S275 et S355 cfr. EN 10025-2			

ACIER INOXYDABLE		
Produits	Conditions techniques de livraison	Tolérances
Tôles minces, tôles et bandes	EN 10088-2	EN ISO 9444-2, EN ISO 9445; EN ISO 18286
Tubes soudés	EN 10296-2	EN 1127
Tubes sans soudure	EN 10297-2	EN 1127
Barres massives, profilés et ronds	EN 10088-3	EN 10017; EN 10058; EN 10059; EN 10060; EN 10061
Rem.1: Les désignations des aciers par nom et numéro sont données dans la norme EN 10088-1.		

ALUMINIUM	
Produits	Conditions techniques de livraison
Tôles minces, tôles et bandes	EN 485-1
Barres, ronds et tubes extrudés	EN 755-1
Barres, ronds et tubes étirés à froid	EN 754-1
Rem.1: Les désignations d'aluminium par nom et par numéro sont données dans les normes EN 573-1 et EN 573-3.	
Rem.2: La composition chimique cfr. EN 573-3	

- En cas d'écart, pour une raison ou une autre, celui-ci doit être signalé par écrit au service de soudage d' INFRABEL **avant l'envoi de la commande à INFRABEL**. L'adresse e-mail à utiliser à cet effet est 5142a213.ppssupportotm@infrabel.be.

Vérifié par:	Approuvé par:
Benoît Ralet, RWC, IWE	Ortwin De Cuyper, I-SC.522.B
22/09/2026	22/09/2026
	 Digitally signed by De Cuyper Ortwin